

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

147 Adhérents [année 2010]

Courbessac le 3 Mars 2011

CONSEIL d'ADMINISTRATION

14 Membres

Réunion : 1er Mercredi du Mois

Bruno FADAT
Raymond GOUDET
Edith PRÉVÔT

Jean-Marie MARTINEZ

Philippe PRÉVÔT

Emile FRAYSSE

Jean-Pierre CHARAIX

Dina FERRETTI

Patrick GARCIA

Evelyne GOUDET

Maurice GOUDET

Jacques PRADES

Eveline PRADES

Laurent THOMAS

3 Membres d'honneur :
Eléonore AUSSEL,
Roland BLAZY,
Pierre FERRETTI

Atelier Pierre Sèche

Jacques PRADES, *Responsable*

Patrick GARCIA

Eveline PRADES

Communication Information Animation

Tous les Membres du
Conseil
d'Administration
plus les Adhérents volontaires

BUREAU 8 Membres

Bruno FADAT, *Président*

Raymond GOUDET, *Vice-Président*

Edith PRÉVÔT, *Secrétaire*

Jean-Marie MARTINEZ,
Secrétaire Adjoint

Philippe PRÉVÔT, *Trésorier*

Emile FRAYSSE, *Trésorier Adjoint*

Jacques PRADES, Patrick GARCIA
Chargés de Mission

N° 35

Avril 2011

Bulletin d'information des Adhérents
du M.E.N.H.I.R. de Courbessac



Le Mot du Président

L'Assemblée Générale de notre Association qui s'est tenue le 12 Février dernier a permis de mettre en lumière, non seulement, le travail remarquable réalisé par notre Atelier Pierre Sèche, mais également l'action, moins spectaculaire, de ceux qui passent de nombreuses heures aux tâches administratives. Participation à diverses réunions, rédaction des courriers, demande de subventions, réalisation de documents... sont des activités parfois ingrates mais absolument indispensables à la vie de notre Association.

C'est pour cela que nous souhaitons la bienvenue à Edith et Philippe qui ont rejoint cette année le Conseil d'Administration du M.E.N.H.I.R. de Courbessac tout comme Jean-Marie l'an dernier.

Cet apport de bonnes volontés nous permettra de participer et d'organiser encore mieux les nombreuses actions dans lesquelles notre Association est impliquée tout au long de l'année.

Bruno Fadat

M
E
N
H
I
R
-
I
N
F
O

Assemblée Générale Ordinaire



Le 12 Février 2011 les Adhérents de l'Association le

M.E.N.H.I.R. de Courbessac ont pu apprécier l'importance des actions menées pendant l'année 2010.

◆ L'Atelier Pierre Sèche a consacré près de 1 120 heures à la restauration du mur de l'Allée Beethoven, du mur d'enceinte Nord Est du jardin du Mas d'Escattes commencé il y a un an et demi.

◆ Dans le cadre de sa vocation pédagogique, l'Association a consacré 11 demi journées à l'accueil des scolaires. Cette année encore, 7 classes, soit 166 enfants, ont découvert la richesse du site de sa flore et expérimenté le travail de la pierre sèche.

◆ Partenaire de la Ville, l'Association a participé au traditionnel Nettoyage de Printemps avec les Ecoles publiques mais également à la Semaine du Développement Durable qui s'est déroulée pour l'essentiel sur Courbessac ; cette année a été marquée par l'inauguration



d'un sentier de randonnée initié par notre Association. Celui-ci parcourt le domaine d'Escattes, le Serrre de Font Aubarne et rejoint la garrigue de Marguerittes.

◆ Le Troc aux Plantes a été l'occasion d'exposer des photos de la flore de la garrigue et de présenter la maquette de la Source Font l'Abbé.

◆ Le Chantier International de Jeunes Bénévoles [Italiens, Espagnols, Finlandais, Turcs, Américains] a consisté à dégager le bâti éboulé dit "la Glacière" pour essayer de déterminer sa fonction.



◆ L'Association a assisté à 6 réunions de travail pour la candidature du Mas d'Escattes et de la Combe des Bourguignons de Marguerittes comme Site Remarquable du Goût. Même si le thème retenu "Les Olivettes du Pays de Nîmes" ne relève pas de notre champ de compétence, il faut voir cette initiative comme une opportunité de mieux faire connaître le Domaine.

◆ Les Journées du Patrimoine Européen ont permis de faire découvrir le Canal du Pouzin, l'Aqueduc Romain et le menhir ainsi que les travaux de restauration sur le site appelé La Montagne.

◆ Au salon International du Patrimoine Européen, deux personnes mandatées par l'Association, ont retrouvé les Fabriquants de faïence qui avaient réalisé les plaques nominatives de couleur bleue dont de nombreux fragments ont été découverts sur la Montagne.

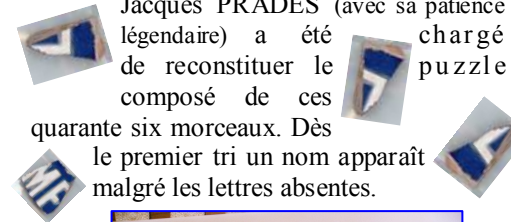
Edith Prévôt



Découverte sur le Mas d'Escattes

Depuis le 1^{er} Février 2011 notre Association dispose de morceaux de céramiques trouvés par l'Association ACEE à l'occasion des différents chantiers de restaurations réalisés sur la Montagne.

Jacques PRADES (avec sa patience légendaire) a été chargé de reconstituer le composé de ces quarante six morceaux. Dès le premier tri un nom apparaît malgré les lettres absentes.



Cette plaque ne peut être que



SPONTINI Gaspare (1774-17751), compositeur italien, naturalisé français. Auteur des opéras la Vestale et Fernand Cortez, il révéla au public parisien Don Giovanni de Mozart, d'après le Petit Larousse 2003;

D'après Mlle Aussel les plaques citaient des personnages célèbres du 17^{ème} et 18^{ème} siècle. Elles étaient scellées sur le devant d'une borne en pierre de 50 cm de haut environ. Il y avait aussi : l'allée Beethoven



Mur de l'Allée BEETHOVEN

Depuis le début de l'année 2011 du 14 Janvier au 11 Mars nous continuons la restauration du mur en prévision de la venue des enfants des Ecoles.

Le mur est fini sur 60m jusqu'à l'escalier.

Actuellement 26m de mur sont prêts pour les élèves ce qui représente 16 interventions et 296h de travail.

Nous avons découvert un escalier de

4,10m de long, 2 marches de 20cm de hauteur, 80cm de largeur.

De chaque côté de l'escalier on trouve les souches de 2 cyprès. En face, il y a les restes d'une construction avec 2 entrées... mystère sur leur signification et/ou utilisation... Jacques Prades



Travaux à Font l'Abbé

Depuis quelques semaines vous avez pu remarquer une activité importante sur ces lieux. À l'initiative du Service Environnement de la Ville de Nîmes, une Entreprise de maçonnerie a été mandatée pour réaliser la rénovation du toit en "lauzes" du bassin couvert ainsi que la réfection des murs de soutènement au début

du canal de fuite.

La toiture du bâti dit "le mazet" sera également restaurée.

Ces travaux conséquents d'un montant de plus de 60 000 €, vont permettre de maintenir hors d'eau ces constructions dans l'avenir.

